

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

Pèlerinage en Terre-Sainte du 8 avril au 16 avril 2021

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double)

2.140 €

Supplément chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) :

385 €

Clôture des inscriptions : le 14 février 2021 (*sous réserve de disponibilité des places*)

CE PRIX COMPREND :

- Le **pré-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Bruxelles, au départ de Cambrai et Raismes
- Le **transport aérien** de BRUXELLES-ZAVENTEM – TEL AVIV – BRUXELLES-ZAVENTEM sur vols réguliers de la compagnie Brussels Airlines et les taxes d'aéroport.
- Le transport en **autocar privatisé en Terre-Sainte** pour tous trajets et transferts
- Le **séjour en pension complète en hôtels ou en maisons religieuses, en chambres doubles, du dîner du 1er jour au déjeuner du 9ème jour inclus.**
- Les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- Les services d'un **guide local francophone**
- L'**assurance multirisques Galaxy d'APRIL: annulation, assistance, rapatriement, bagages selon les conditions jointes (voir livret en annexe)**
- Le système **audiophone** pour suivre les explications du guide
- Un **carnet du pèlerin**, un sac à dos et des étiquettes bagages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour l'obtention d'une **chambre individuelle** : 385 €
- Les **boissons, les cafés et les extra personnels.**

Les prix sont basés sur les conditions économiques (taxes, taux de devises, coût du carburant...) connues en date du 05 novembre 2020. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, cout du carburant etc...)

CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document au verso de la feuille d'inscription).

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 14 février est inférieur à 32. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire, de même si la situation sanitaire ne permet pas le voyage.

Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 8 jours suivant la date d'annulation.

Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure*, nous ne retiendrons que 200 euros de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ.

*Cas de force majeure

La Garantie Annulation d'April prend en charge les frais d'annulation, pour cause de maladie grave, accident grave ou décès (du pèlerin, de son conjoint ou d'un membre de la famille proche) ou autre causes justifiées, dès l'inscription et ce, jusqu'au jour du départ, dans les limites de la police d'assurance d'April, dont les conditions sont détaillées dans le document joint en Annexe.

En dehors du cas de force majeure :

Pour toute annulation entre le 14 février et le 19 février, il sera retenu un montant forfaitaire de 200 € pour frais de dossier.

- De 46 à 22 jours du départ : il sera retenu 40 % du prix total du voyage par annulation.
- De 21 à 15 jours du départ : il sera retenu 60 % du prix total du voyage par annulation
- De 14 à 8 jours du départ : il sera retenu 80 % du prix total du voyage par annulation
- A moins de 8 jours avant le départ : L'intégrité du prix du pèlerinage sera retenue.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

